



PRÉFET DE LA RÉUNION

Saint-Denis, le 05 septembre 2019

Sous-préfecture de St-Benoît

Sécurité routière

Monsieur le préfet

à

Destinataires

**Objet :** Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) - Appel à projets – Année 2020  
**PJ:** Notice de cadrage

Dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR), la préfecture de La Réunion lance un appel à projets qui a pour objectif de soutenir des actions de sensibilisation à la sécurité routière en cohérence avec les enjeux du Document Général d'Orientations (DGO) 2018-2022 du département.

Les comportements dangereux restent la principale cause de mortalité sur nos routes (vitesse, alcool, stupéfiants, circulation irrégulière des piétons sur la chaussée).

Malgré une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux, la situation reste fragile et il est nécessaire de poursuivre nos efforts en proposant de nouvelles actions locales de prévention au plus près de la population.

Aussi, au titre du PDASR 2020, je vous invite à nous faire parvenir tous vos projets comportant ou non une demande de subvention. De plus, les actions proposées pourront faire l'objet d'une aide matérielle et humaine dans leur réalisation avec notamment le réseau des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR).

Je vous remercie d'adresser vos projets d'action par mail, avant le 29 novembre 2019, délai de rigueur, à :  
[securiteroutiere.deal-reunion@developpement-durable.gouv.fr](mailto:securiteroutiere.deal-reunion@developpement-durable.gouv.fr)

La notice de cadrage ci-jointe vous apportera les conseils utiles à l'établissement de vos projets d'action.

Je tiens à vous remercier pour votre implication déterminante dans la lutte contre l'insécurité routière dans notre département.

Pour le préfet et par délégation,  
la sous-préfète de Saint-Benoît  
déléguée à la sécurité routière

Véronique BEÛVE

Affaire suivie par :  
Marie-Claire MEVIZOU  
Tél. 02 62 40 28 76  
mail : [securiteroutiere.deal-reunion@developpement-durable.gouv.fr](mailto:securiteroutiere.deal-reunion@developpement-durable.gouv.fr)

Liste de destinataires :

- Mme la directrice de Cabinet du Préfet
- M. le secrétaire général de la Préfecture
- M. le sous-préfet de St-Paul
- M. le sous-préfet de St-Pierre
- M. le président du Conseil Régional
- M. le président du Conseil Départemental
- M. le président de l'Association des Maires du Département
- M. le maire de Bras-Panon
- M. le maire de l'Entre-Deux
- M. le maire de l'Étang Salé
- M. le maire de la Plaine des Palmistes
- M. le maire de Petite-Ile
- M. le maire du Port
- M. le maire de Saint-André
- Mme le maire de La Possession
- M. le maire de Saint-Benoit
- M. le député maire de Saint-Joseph
- M. le maire de Saint-Denis
- M. le maire de Saint-Louis
- M. le maire de Saint-Leu
- M. le maire de Saint-Pierre
- M. le maire de Saint-Paul
- M. le maire de Sainte-Marie
- M. le maire de Saint-Philippe
- M. le maire de Sainte-Suzanne
- M. le maire de Sainte-Rose
- M. le maire du Tampon
- M. le maire de Salazie
- M. le maire de Trois-Bassins
- M. le Procureur du Tribunal de Grande Instance de Saint-Denis
- M. le Procureur du Tribunal de Grande Instance de Saint Pierre
- M. le Recteur de l'Académie de La Réunion
- M. le général commandant la Gendarmerie de La Réunion
- M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de La Réunion
- M. le commandant de l'Escadron départemental sécurité routière Sud Océan Indien
- M. le Commandant de la RPIMA
- M. le directeur de la Base Navale du Port de la Pointe des Galets
- M. le Commandant du Régiment du Service Militaire Adapté (RSMA)
- Mme la directrice de l'Agence de santé
- M. le Directeur de la DMSOI
- M. le Directeur régional des finances publiques
- M. le directeur de la DEAL
- Mme la directrice de la DAC
- M. le directeur de la DAAF
- M. le directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS)
- M. le directeur Régional de l'ONF
- M. Le directeur de la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- M. le directeur de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de La Réunion
- M. le directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours (SDIS)
- M. le directeur de la Direction Interarmées des Réseaux d'Infrastructures et des Systèmes d'Information (DIRISI)
- M. le directeur du Centre Pénitentiaire de Domenjod
- M. le directeur du Centre Pénitentiaire du Port

- M. le directeur du Centre Pénitentiaire de St-Pierre
- Mme la directrice adjointe du Service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Réunion
- M. le président de l'Université Campus du Tampon
- M. le président du Territoire de la Côte Ouest (TCO)
- M. le président de la Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR)
- M. le président de la Communauté Intercommunale Réunion (CIREST)
- M. le président de la Communauté d'Agglomération du Sud (CASUD)
- M. le référent du Conseil Régional des Jeunes
- M. le responsable du Service Prévention Coordonnatrice CLSPD de la mairie du Port
- M. le responsable du CLSPD de la mairie de Sainte-Suzanne
- M. le responsable du CLSPD de la mairie du Port
- M. le responsable du CLSPD de la mairie de Saint-André
- M. le responsable du CLSPD de la mairie de La Possession
- M. le responsable du CLSPD de la mairie de Saint-Benoit
- M. le responsable du CLSPD de la mairie de Saint-Joseph
- M. le responsable du CLSPD de la mairie de Saint-Denis
- M. le responsable du CLSPD de la mairie de Saint-Louis
- M. le responsable du CLSPD de la mairie de Saint-Leu
- M. le responsable du CLSPD de la mairie de Saint-Pierre
- M. le responsable du CLSPD de la mairie de Saint-Paul
- M. le responsable du CLSPD de la mairie de Sainte-Marie
- M. le responsable du CLSPD de la mairie du Tampon
- M. le responsable du CLSPD de la mairie de Bras-Panon
- M. le responsable du service ERP de la mairie du Port
- M. le responsable de l'Office Municipal du Sport (OMS) de Saint-Paul
- Mme la responsable du Service Vie Associative de la mairie du Tampon
- M. le directeur de l'IUT SAINT PIERRE
- M. le responsable du Centre de Formation le CENTHOR
- M. le directeur de l'Institut des Travailleurs Sociaux de La Réunion
- M. le directeur de l'AFPAR
- M. le directeur du CFA de Saint-Pierre
- M. le directeur de l'Institut Médico Social Raphaël Babet
- Mme la directrice de la Maison Familiale Rurale De LA PLAINE DES PALMISTES
- M. le directeur de la Mission Locale Nord
- M. le président de l'UCO de La Réunion
- M. le président de l'association des Artisans de Trois-Bassins
- M. le président de l'Association Auteuil Océan Indien
- M. le président de la Fédération des Motards en Colère (FFMC)
- M. le président de l'Association Handisport
- M. le président du Moto Club du Tampon
- M. le président de l'Association HANDISPORTS
- M. le président de l'Association Prévention MAIF
- M. le président de l'Association HANDISOLEIL
- Mme la présidente de l'Association de la Ligue Contre la Violence Routière
- M. le président du Comité Départemental de la Prévention Routière
- M. le président de l'Association ANATEEP
- M. le président de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA)
- M. le président de l'Association ALEFPA Ligne des Bambous
- M. le président de l'Association St-Denis Enfance
- M. le président de l'Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement du Public (PEEP)
- M. le président de la Fédération Conseils des Parents d'Élèves (FCPE)
- M. le président de l'Association UDAF Antenne sud
- M. le président de l'Association du Rotary Club de Saint-Leu
- M. le président de l'Association USEP
- M. le président de l'Association APAJH

- M. le président du Comité Départemental de l'Association la Prévention Routière
- M. le président du Crous de La Réunion
- M. le président de l'Association JAP974
- M. le président de l'Association RUN974
- M. le président de l'association INNER WHEEL CLUB
- M. le président de l'association BOUTIK SOCIALE SOLIDAIRE
- M. le président de l'association Départementale de la Protection Civile Réunion
- M. le président de l'IMPRO BEL AIR, SESSAD ET IMPRO DASSY
- M. le président du Comité Régional de Cyclisme
- M. le président de l'association ASCAB TV
- M. le Président de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de La Réunion NORD
- M. le président de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de La Réunion SUD
- M. le directeur de la Mutualité sociale agricole (MSA) de la Réunion (CGSS)
- M. le directeur de la Mutuelle MAAF
- M. le représentant des Enseignants de la Conduite
- M. le président de l'Union des Métiers de des Industries et de l'hôtellerie (UMIH)
- M. le président de la Chambre des Métiers
- M. le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Réunion
- M. le président de la Fédération Dionysienne éducation populaire (FEDEP)
- Mme la présidente de l'association LE TRANSPORTEUR 974
- M. le président de La Mutuelle Des Étudiants
- M. le Directeur de la Mutualité de La Réunion
- M. le directeur de Réunion 1ère
- M. le directeur de Raymond Allard ALEFPA – IME
- M. le président de l'Association Frédéric LEVAVASSEUR
- M. Joël JALDORAU Chargé de mission sécurité routière
- M. le directeur de l'IMPRO EDMOND ALBIUS de Saint Paul
- M. le président de l'Association Réunion Action Sécurité
- M. le président du COMITE CROIX BLANCHE 974
- M. le président de l'association Femmes des Hauts, Femmes Outre-Mer
- M. le directeur d'Air France
- M. le directeur de la STOI
- M. le président des Brasseries de Bourbon
- M. le directeur d'EDF
- M. le gérant de l'AUTO ECOLE DES 600
- M. le directeur de la POSTE
- M. le directeur de l'Association Sportive SODIPARC CITALIS
- M. le directeur de la Société Réunionnaise de Produits Pétroliers (S.R.P.P)
- M. le directeur de la Société d'Assurances GMF
- M. le directeur de la Société d'Assurances PRUDENCE CREOLE
- M. le directeur de l'AGENCE DE LA REUNION
- M. le directeur de la Société d'Assurances AXA
- M. le directeur de la STAR
- M. le directeur de RUNEO
- M. le président du GIE PRECONTRAINT
- M. le référent Sécurité Routière mairie de Bras-Panon
- M. le référent Sécurité Routière mairie de Saint-Joseph
- M. le référent Sécurité Routière mairie de l'Étang Salé
- M. le référent Sécurité Routière mairie de l'Entre-Deux
- M. le référent Sécurité Routière mairie de Petite-Ile
- M. le référent Sécurité Routière mairie de la Plaine des Palmistes
- M. le référent Sécurité Routière mairie de Sainte-Suzanne
- Mme la référente Sécurité Routière mairie de Trois-Bassins
- M. le référent Sécurité Routière mairie du Port
- M. le référent Sécurité Routière mairie de Saint-André
- M. le référent Sécurité Routière mairie de La Possession

- M. le référent Sécurité Routière mairie de Saint-Benoît
- M. le référent Sécurité Routière mairie de Saint-Joseph
- Mme la référente Sécurité Routière mairie de Saint-Denis
- M. le référent Sécurité Routière mairie de Saint-Louis
- M. le référent Sécurité Routière mairie de Saint-Leu
- M. le référent Sécurité Routière mairie de Saint-Pierre
- M. le référent Sécurité Routière mairie de Sainte-Marie
- M. le référent Sécurité Routière mairie de Saint-Philippe
- M. le référent Sécurité Routière mairie de Sainte-Marie
- M. le référent Sécurité Routière mairie de Sainte-Rose
- M. le référent Sécurité Routière maire du Tampon
- Mme la référente Sécurité Routière mairie de Salazie
- M. le référent Sécurité Routière mairie de Cilaos
- M. le référent Sécurité Routière mairie des Avirons